

COLLÈGE Dawson



LISTE DES PLANS MÉCANIQUE

MÉCANIQUE GICLEURS

M-GI 100 MÉCANIQUE GICLEURS - PRÉSENTATION DU PROJET - LISTE DES PLANS, DEVIS
M-GI 101 MÉCANIQUE GICLEURS - VUE EN PLAN - DÉMOLITION / NOUVEAU / DÉTAILS

DEVIS :

LES TRAVAUX DÉCRITS CI-DESSOUS NE SONT PAS LIMITATIFS.

LE SOUS-TRAITANT DEVRA S'ASSURER D'OBTENIR AUPRÈS DU PROPRIÉTAIRE TOUS LES PLANS ET DOCUMENTS SE RAPPORTANT AU PROJET AFIN DE COMPLÉTER SA SOUMISSION ET D'ÉVALUER L'AMPLIEUR EXACTE DU MANDAT. IL DOIT OBLIGATOIREMENT CONSULTER LES DOCUMENTS GÉNÉRAUX, PRÉPARÉS PAR LE PROPRIÉTAIRE ET/OU L'ARCHITECTE, QUI TRAITENT ENTRE AUTRE: DE LA GESTION DES REBUTS, DE LA PROTECTION DES INFECTIENS, DES HEURES DE TRAVAUX, DES HEURES POUR LES PERCEMENTS, LES INTERRUPTIONS DE SERVICES, ETC. LE PRÉSENT ENTREPRENEUR DOIT INCLURE DANS SON PRIX DE SOUMISSION, TOUT LE MATÉRIEL LA MAIN D'ŒUVRE, ET TOUT AUTRES FRAIS RELATIFS AUX EXIGENCES DE CES DOCUMENTS.

LE SOUS-TRAITANT, AVANT DE PROPOSER SA SOUMISSION, DOIT VISITER LES LIEUX DE L'INSTALLATION, ET ÉVALUER LE TRAVAIL ET LE MATÉRIEL NÉCESSAIRES À LA RÉALISATION DE L'OUVRAGE DEMANDÉ, AINSI QUE LES CONDITIONS DU SITE. IL DOIT S'INFORMER DE TOUTS LES RISQUES, CIRCONSTANCES, ACCÈS ET TOUT AUTRE ÉLÉMENT, QUI POURRAIENT AFFECTER SA SOUMISSION, UNE FOIS LE CONTRAT ACCORDÉ, AUCUNE RÉCLAMATION NE SERA ACCEPTÉE PAR LE PROPRIÉTAIRE.

LE SOUS-TRAITANT DE LA PRÉSENTE SECTION DOIT ÊTRE DÉTENTEUR D'UNE LICENCE DE MAÎTRE ENTREPRENEUR EN INSTALLATION CONTRE L'INCENDIE ÉMISE PAR LA RÉGIE DU BÂTIMENT DU QUÉBEC.

LE SOUS-TRAITANT DEVRA INCLURE DANS SA SOUMISSION LA PRÉPARATION DES PLANS D'INSTALLATIONS DÉFINITIFS COORDONNÉS AVEC LES DIVERS INTERVENANTS SUR LE CHANTIER. LES PLANS DEVONT NOTAMMENT COMPRENDRE L'ÉLEVATION, LES LONGUEURS ET LES DIAMÈTRES DES TUYAUX, L'IDENTIFICATION DES MATÉRIAUX ET LES INFORMATIONS SUPPLÉMENTAIRES NÉCESSAIRES POUR CLARIFIER L'INSTALLATION.

LES TRAVAUX DU SOUS-TRAITANT EXCLUENT LE FILAGE ET SON RACCORDEMENT AUX DIVERSES COMPOSANTES ASSOCIÉES AUX ÉLÉMENTS DE LA DÉTECTION ET SUPERVISION DES SYSTÈMES, AINSI QUE TOUTS LES RACCORDEMENTS ÉLECTRIQUES.

LE SOUS-TRAITANT DEVRA SOUMETTRE AU PROPRIÉTAIRE TOUS LES DESSINS D'ATELIER (PLANS, FICHES TECHNIQUES INCLUANT LA SPÉCIFICATION DES MATÉRIAUX) AFIN D'OBTENIR L'APPROBATION DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE ET DE L'INGÉNIEUR DU PROJET AVANT DE PROCÉDER À LA FABRICATION ET L'INSTALLATION. LES PLANS D'ÉRECTION DOIVENT ÊTRE EXÉCUTÉS AVEC LE LOGICIEL AUTOCAD VERSION 2007 OU AUTRE VERSION PLUS RÉCENTE. LES PLANS EN FORMAT PDF OU PAPIER DOIVENT ÊTRE REMIS SOUS LES FORMATS A1 OU A0.

L'INSTALLATION DEVRA ÊTRE CONFORME AU CODE DE CONSTRUCTION DU QUÉBEC EN VIGUEUR AINSI QU'À DIVERSES RÉGLEMENTATIONS APPLICABLES.

LE SOUS-TRAITANT DÉBUTERA SES TRAVAUX AUX POINTS DE RACCORDEMENTS TELS QU'INDIQUÉS AUX PLANS. LES ENDROITS INDICÉS AUX PLANS SONT APPROXIMATIFS. L'ENTREPRENEUR DEVRA S'AJUSTER AUX CONDITIONS EXISTANTES ET SE RACCORDER À LA SORTIE DE GICLÉUR LA PLUS PROCHE.

MATÉRIAUX: NEUFS & HOMOLOGUÉS ULC.

TYPE DE TUYAUTERIE ACCEPTÉE:
* ACIER CÉD 40 POUR 50mm ET MOINS.

LES MARQUES ET/OU MODÈLES DES PRODUITS UTILISÉS (GICLEURS, EXTINGUEURS PORTATIFS ET CABINETS) DOIVENT ÊTRE EN ACCORD AVEC LES SPÉCIFICATIONS DU COLLÈGE DAWSON.

CE PLAN NE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR SOUMISSION QUE S'IL EST SCELLÉ, SIGNÉ ET ÉMIS POUR SOUMISSION

CE PLAN NE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR CONSTRUCTION QUE S'IL EST SCELLÉ, SIGNÉ ET ÉMIS POUR CONSTRUCTION

LE SOUS-TRAITANT EN GICLEURS DOIT S'ASSURER QU'IL N'Y A AUCUN RISQUE DE GEL POUR LA TUYAUTERIE (SYSTÈMES SOUS-EAU).

PRÉVOIR UN SCÉLANT IGNIFUGE ET HYDROFUGE POUR TOUT CONDUIT QUI TRAVERSE UNE SÉPARATION COUPE-FEU.

LES GICLEURS ET LES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS AUX DESSINS, COORDONNÉS AVEC L'ARCHITECTURE, LA STRUCTURE ET LES AUTRES DISCIPLINES, LE SONT SEULEMENT AUX FINS D'INFORMATIONS, AFIN D'AIDER L'ENTREPRENEUR À COMPRENDRE L'ENVERGURE DES TRAVAUX. EN AUCUN CAS, L'ENTREPRENEUR NE POURRA BASER SA SOUMISSION UNIQUEMENT SUR LA QUANTITÉ DE GICLEURS ET DES ÉQUIPEMENTS MONTRÉS AUX DESSINS.

L'ENTREPRENEUR DEVRA COORDONNER L'EMPLACEMENT FINAL DES GICLEURS ET DES ÉQUIPEMENTS AVEC L'ARCHITECTE. LES NOTES ET DÉTAILS INDICÉS SUR LES PLANS DOIVENT ÊTRE INTERPRÉTÉS DE FAÇON CONCEPTUELLE. L'ENTREPRENEUR DEVRA ADAPTER SON INSTALLATION EN FONCTION DES CONDITIONS SUR PLACE ET S'AJUSTER EN FONCTION DES RÉALITÉS DE CE PROJET. PRÉVOIR DE LA TUYAUTERIE ET DES RACCORDS SUPPLÉMENTAIRES À LA DISTRIBUTION INDICÉE AUX (X) PLANS(S). AUCUN MONTANT SUPPLÉMENTAIRE NE SERA ACCORDÉ POUR L'INSTALLATION DE CES MATÉRIAUX ADDITIONNELS OU AUTRES, ATTRIBUÉE AUX CONTINGENCES ET À LA RÉGLE D'ART.

LE SOUS-TRAITANT DEVRA S'ASSURER DE LA DISPOSITION EXACTE DES GICLEURS EN FONCTION DE LA COORDINATION À VENIR AVEC LES DIVERS INTERVENANTS SUR LE CHANTIER. LES GICLEURS DEVONT ÊTRE INSTALLÉS EN CONSERVANT LORSQUE POSSIBLE LE MÊME PATRON DANS UNE PIÈCE DONNÉE. LES GICLEURS DOIVENT ÊTRE CENTRÉS DANS UN SENS OU DANS L'AUTRE DES TULES SUSPENDUES. L'EMPLACEMENT DES LUMINAIRES ET DES DIFFUSEURS À PRÉSENCE SUR LA LOCALISATION DES GICLEURS. AUCUN GICLÉUR NE DOIT ÊTRE INSTALLÉ À MOINS DE 6" D'UN ÉLÉMENT DE SUSPENSION DU PLAFOND.

LE SOUS-TRAITANT DEVRA FOURNIR ET INSTALLER TOUTS LES GICLEURS REQUIS POUR RENCONTRER LES EXIGENCES DE LA NORME NFPA-13, ÉDITION EN VIGUEUR AU QUÉBEC. IL DEVRA INDICER, LORS DE SA SOUMISSION AU PROPRIÉTAIRE, LES COÛTS D'INSTALLATION UNITAIRES PAR TYPE DE GICLEURS POUR LES MODIFICATIONS EN COURS DE CHANTIER. CE MONTANT DEVRA INCLURE TOUTE LA MAIN-D'ŒUVRE ET LE MATÉRIEL NÉCESSAIRE À L'INSTALLATION.

LES GICLEURS SITUÉS DANS LES SALLES MÉCANIQUES, LES SALLES ÉLECTRIQUES (LORSQUE PRÉSENTES), ET PRÈS DE TOUTES AUTRES SOURCES DE CHALEUR DEVONT ÊTRE DE TEMPÉRATURE INTERMÉDIAIRE OU ÉLEVÉE EN FONCTION DES TABLES DU NFPA 13.

INSTALLER DES PANIERS PROTECTEURS AUX ENDROITS À RISQUE SANS SE LIMITER À CEUX INDICÉS AUX PLANS S'IL Y A LIEU.

FOURNIR LES GICLEURS DE RECHANGE ET UNE CLÉ DE REMPLACEMENT.

AUCUNE TUYAUTERIE NE DOIT CIRCULER SOUS UN ÉQUIPEMENT (VENTILO-CONVECTEURS, ETC.). L'ENTREPRENEUR DOIT INCLURE LES MOYENS DE CONTOURNEMENT NÉCESSAIRES POUR PERMETTRE L'ENTRETIEN DE CES DERNIERS. LE TOUT DOIT ÊTRE BIEN COORDONNÉ AU CHANTIER AVEC LES DIFFÉRENTS CORPS MÉTIERS.

FOURNIR TOUTE LA MAIN D'ŒUVRE ET LE MATÉRIEL NÉCESSAIRES AUX ESSAIS EXIGÉS PAR LES NORMES EN VIGUEUR.

LE SOUS-TRAITANT DOIT MAINTENIR LE SITE EN BON ORDRE ET EXEMPT DE TOUTE ACCUMULATION DE DÉCHETS ET DE DÉBRIS.

LE SOUS-TRAITANT DEVRA SOUMETTRE AU PROPRIÉTAIRE ET AUX AUTORITÉS CONCERNÉES TOUS LES DOCUMENTS RELATIFS À LA FIN DES TRAVAUX, TELS QUE LES PLANS FINAUX SIGNÉS (2 COPIES), LES RÉSULTATS D'ESSAIS HYDROSTATIQUES, LES FICHES D'ENTRETIEN, ETC.

DOCUMENTS À SOUMETTRE À LA FIN DES TRAVAUX:
* FICHES D'EXPLOITATION ET D'ENTRETIEN AFIN DE LES JOINDRE AU MANUEL D'ENTRETIEN ET D'EXPLOITATION.
* CERTIFICAT DE GARANTIE.

* UNE COPIE DES PLANS TENUE À JOUR ET ANNOTÉS EN ROUGE. CES PLANS DOIVENT ÊTRE SIGNÉS ET DATÉS PAR L'ENTREPRENEUR EN PROTECTION INCENDIE ET PORTANT LA MENTION « PLAN TEL QUE CONSTRUIT ».

L'ENTREPRENEUR EN PROTECTION INCENDIE DOIT PRODUIRE UNE LETTRE DE CONFORMITÉ AUX ÉTAPES SUIVANTES:
** À LA FIN DES TRAVAUX DISSIMULÉS ET À LA FIN DES TRAVAUX DE MISE EN ŒUVRE.

CHAQUE LETTRE DOIT ATTESTER QUE TOUTS LE OU LES SYSTÈMES EN PROTECTION INCENDIE SONT CONFORMES:

1. AUX PLANS ET DEVIS.
2. AUX FICHES TECHNIQUES SOUMISES POUR LES PRODUITS.
3. AUX EXIGENCES DES RÉGLEMENTS, CODES ET NORMES APPLICABLES.
4. AUX EXIGENCES DES AUTORITÉS DE JURIDICTION.

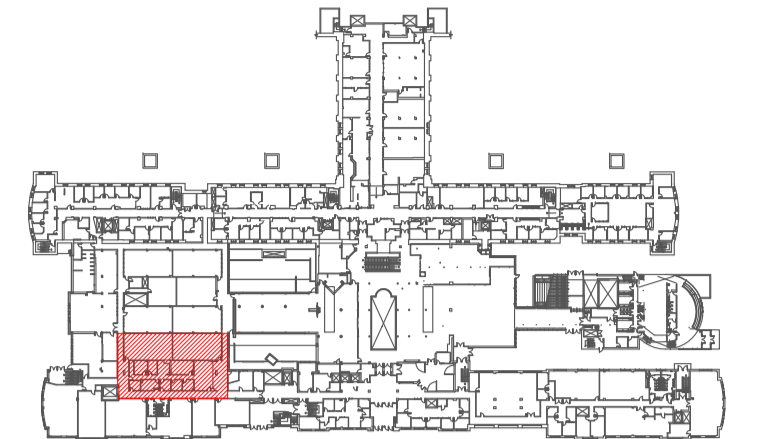
NOTE GÉNÉRALE :

COMPTE TENU DES CONDITIONS EXISTANTES ET DE L'INFORMATION DISPONIBLE, L'EMPLACEMENT DE LA TUYAUTERIE ET DES GICLEURS EXISTANTS INDICÉS SUR CE PLAN SONT APPROXIMATIFS ET POURRAIENT VARIER LÉGÈREMENT. LE SOUS-TRAITANT DEVRA S'ADAPTER AUX CONDITIONS RÉELLES SUR LES LIEUX.

LÉGENDE :

- Alimentation existante
- Alimentation montante
- > Alimentation descendante
- Embranchement vers le bas

PLAN CLÉ



AUCUNE ÉCHELLE

#D'ÉMISSION	DESCRIPTION	DATE
0	POUR APPEL D'OFFRE	2024-02-20

#D'ÉMISSION DESCRIPTION DATE



TABLEAU DES DISTANCES MAXIMALES ENTRE LES SUPPORTS.

Diamètre des rods:	ROD 3/8								ROD 1/2	
	3/4	1	1 1/2	2	2 1/2	3	4	6	8	12
Tuyau d'aider céd. 10&40:	N/A	12-0	12-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0
Tuyau de cuivre:	8-0	8-0	10-0	10-0	12-0	12-0	12-0	15-0	15-0	15-0
Tuyau de plastique(C.P.V.O.):	5-6	6-0	6-6	7-0	8-0	9-0	10-0	N/A	N/A	N/A

CRITÈRES D'INSTALLATION VÉRIFICATION

FACTORY MUTUAL	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
CODE DE CONSTRUCTION DU QC 2015	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NORMES N.F.P.A. APPLICABLES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GICLOCEPT INC.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CONCEPTION:



GicloCept inc.

Planification & conception en protection incendie
55, Boul. Ste-Rose, Laval (Québec) H7L 3J9 • 450 624-1414

SCEAU :

PROJET :
RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX D'AIDE AUX USAGERS (IST)
3040 Sherbrooke O.,
Montréal, QC, H3Z 1A4, Canada

CLIENT :

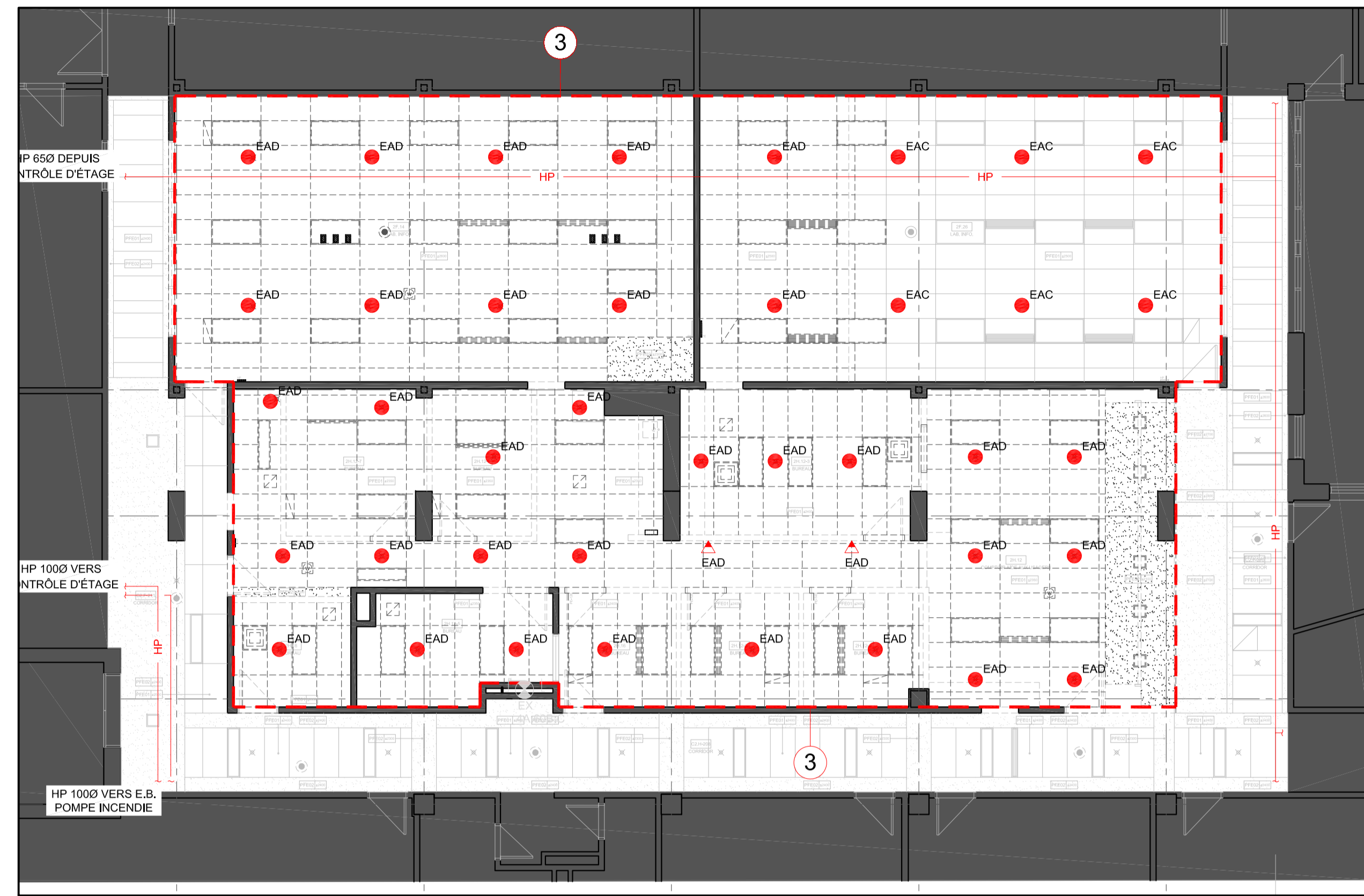
DAWSON
COLLEGE

TITRE DU DESSIN :
PLAN DE GICLEURS
PRÉSENTATION ET DEVIS

DATE : 2023 - 11 - 27 DESSINE PAR : F.L. VÉRIFIÉ PAR : M.O.

ECHELLE : AUCUNE

NO DESSIN : M-GI 100 #D'ÉMISSION : 0



PLAN EXISTANT

NOTES AU PLAN M-Gi 101:

- ① TYPIQUE: LIGNE DE DISTRIBUTION DES GICLEURS, INSTALLATION EXISTANTE DE TYPE "PIPE SCHEDULE". EMPLACEMENT APPROXIMATIF.
- ② TYPIQUE: RACCORDER LE NOUVEAU GICLEUR À LA SORTIE LA PLUS PROCHE. L'UTILISATION DE TUYAUTERIE FLEXIBLES VICFLEX SERIES AH2 (MAX. 1524mm / 60" - 4 BENDS) EST ACCEPTÉE. RESPECTER TANT QUE POSSIBLE LE MODÈLE "PIPE SCHEDULE"
- ③ ZONE D'INTERVENTION EN MÉCANIQUE - GICLEURS.

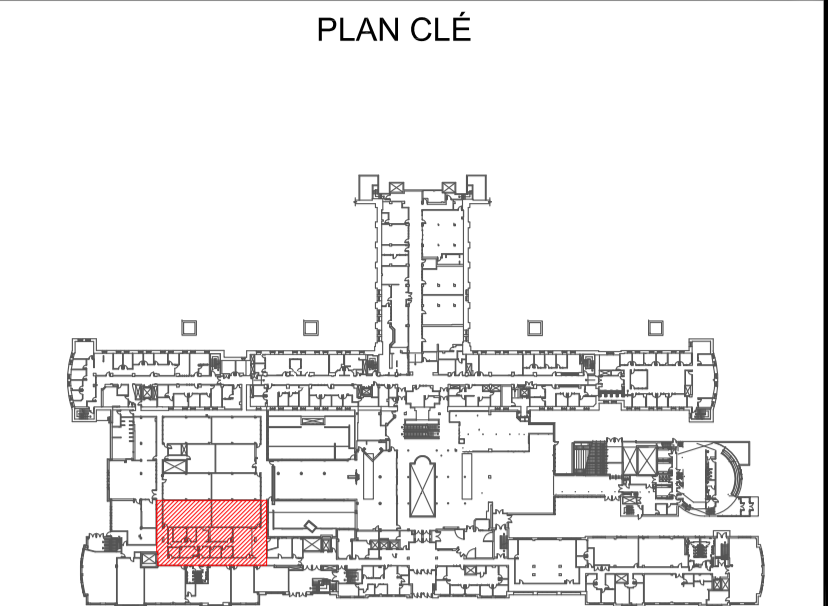
CE PLAN NE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR SOUMISSION QUE S'IL EST SCÉLLÉ, SIGNÉ ET ÉMIS POUR SOUMISSION

CE PLAN NE PEUT ÊTRE UTILISÉ POUR CONSTRUCTION QUE S'IL EST SCÉLLÉ, SIGNÉ ET ÉMIS POUR CONSTRUCTION

TABLEAU DES GICLEURS										
SYMBÔLE	MARQUE	MODÈLE	RÉPONSE	INSTALLATION	TEMP.	FACTEUR K	FILLET	COUV.	AIRE MAX. PAR GICLEUR	COULEUR
●			RAPIDE	PENDANT SEMI-ENCASTRÉ	155°F *	5,6	1/2"	STANDARD	225 PL.CA.	CHROME

LÉGENDE DES GICLEURS
 EAC : EXISTANT À CONSERVER
 EAD : EXISTANT À DÉMANTÉLER
 N : NOUVEAU
 EC : EXISTANT CONSERVÉ

LES GICLEURS SITUÉS PRÈS DES SOURCES DE CHALEUR DOIVENT ÊTRE DE TEMPÉRATURE INTERMÉDIAIRE OU ÉLEVÉE TEL QUE REQUIS PAR LA NORME NFPA 13.
 PRODUIT(S) ACCEPTABLE(S) : VIKING / VICTAULIC / TYCO / RELIABLE



AUCUNE ÉCHELLE

#D'ÉMISSION	DESCRIPTION	DATE
0	POUR APPEL D'OFFRE	2024-02-20



TABLEAU DES DISTANCES MAXIMALES ENTRE LES SUPPORTS.

Diamètre des tuyaux:	ROD 3/8								ROD 1/2							
	3/4	1	1 1/4	1 1/2	2	2 1/2	3	4	6	8	10	12	14	16	18	
Tuyau d'acier ood, 10&40:	N/A	12-0	12-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	
Tuyau de cuivre:	8-0	8-0	10-0	10-0	12-0	12-0	12-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	15-0	
Tuyau de plastique(C.P.V.O.):	5-6	6-0	6-6	7-0	8-0	9-0	10-0	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	N/A	

FACTORY MUTUAL	CRITÈRES D'INSTALLATION		VÉRIFICATION	
	CRITÈRES	D'INSTALLATION	CRITÈRES	VÉRIFICATION
CODE DE CONSTRUCTION DU QC 2015	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
NORMES N.F.P.A. APPLICABLES	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
GICLOCEPT INC.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

CONCEPTION:



Planification & conception en protection incendie
 55, Boul. Ste-Rose, Laval (Québec) H7L 3J9 • 450 624-1414

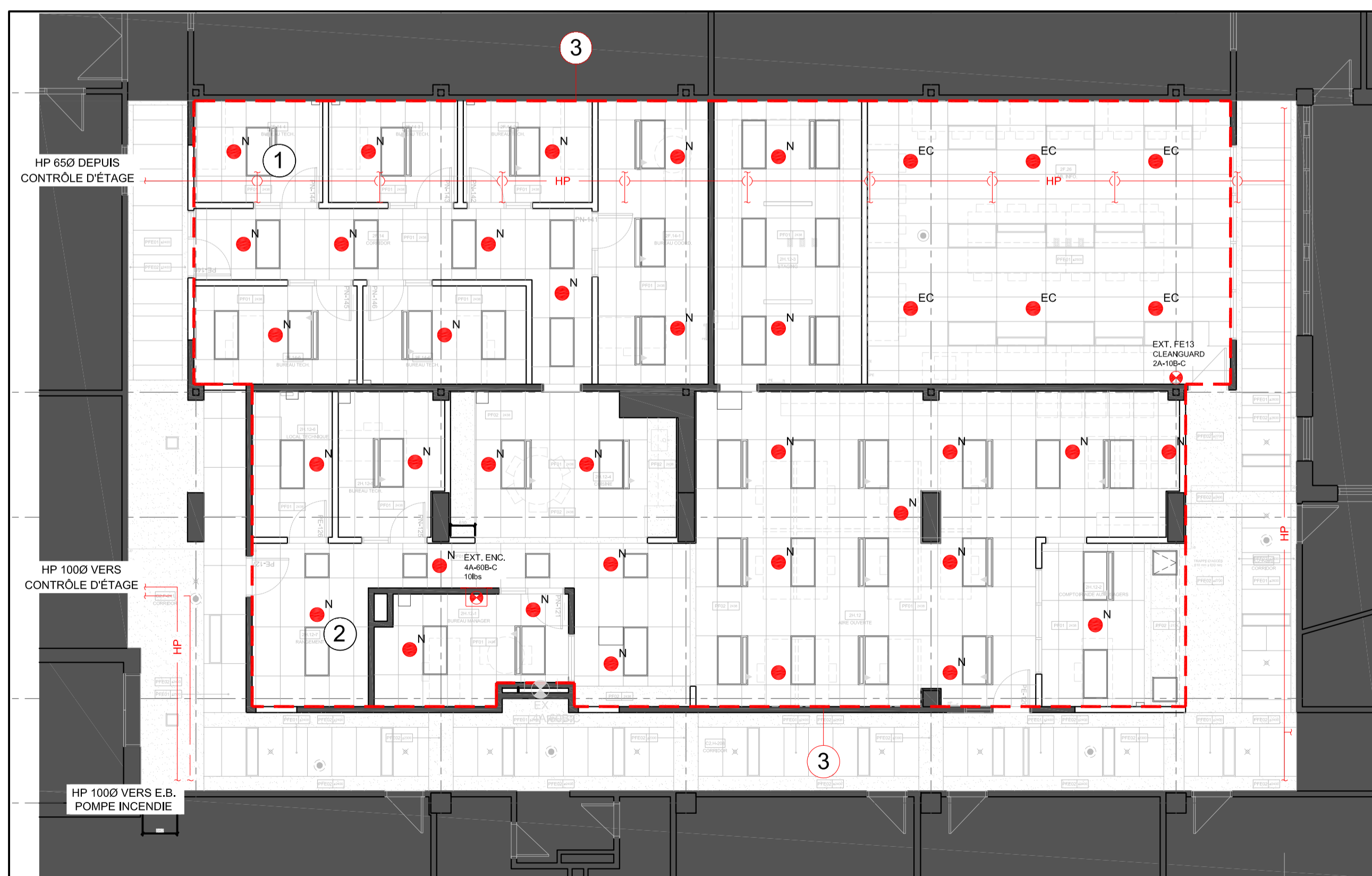
SCEAU :

PROJET : RÉAMÉNAGEMENT DES BUREAUX D'AIDE AUX USAGERS (IST)
 3040 Sherbrooke O., Montréal, QC, H3Z 1A4, Canada

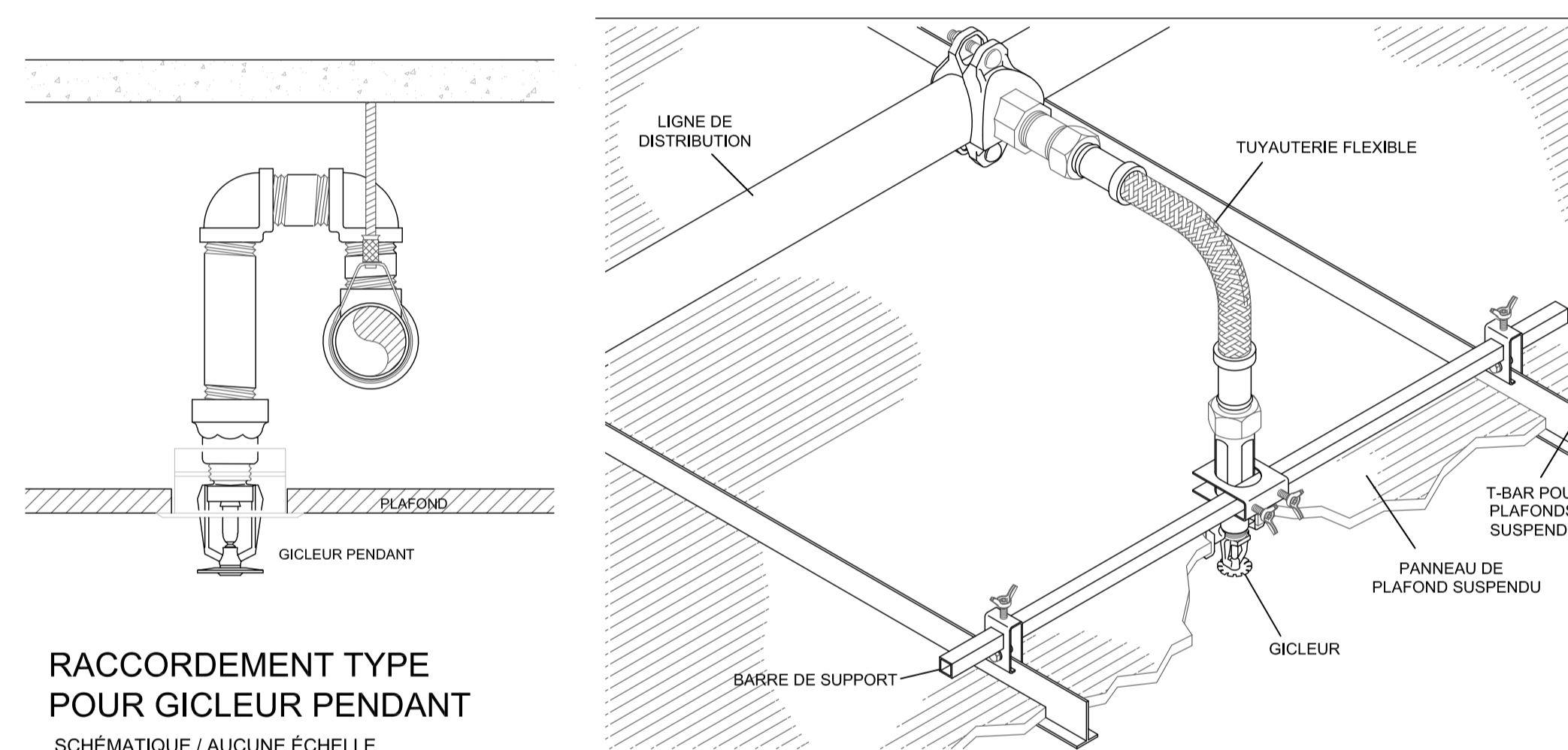


TITRE DU DESSIN : PLAN DE GICLEURS EXISTANT ET NOUVEAU PLANS / DÉTAILS

DATE : 2023 - 11 - 27	DESSINÉ PAR : F.L.	VÉRIFIÉ PAR : M.O.
ECHELLE : 1: 100	#D'ÉMISSION : M-GI 101 0	



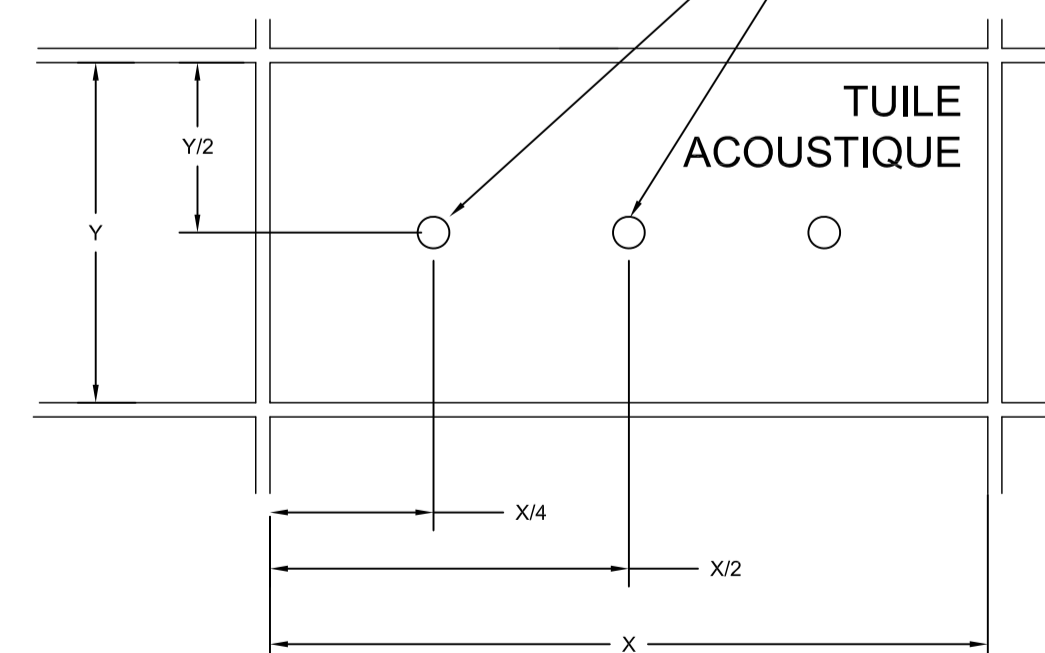
PLAN NOUVEAU



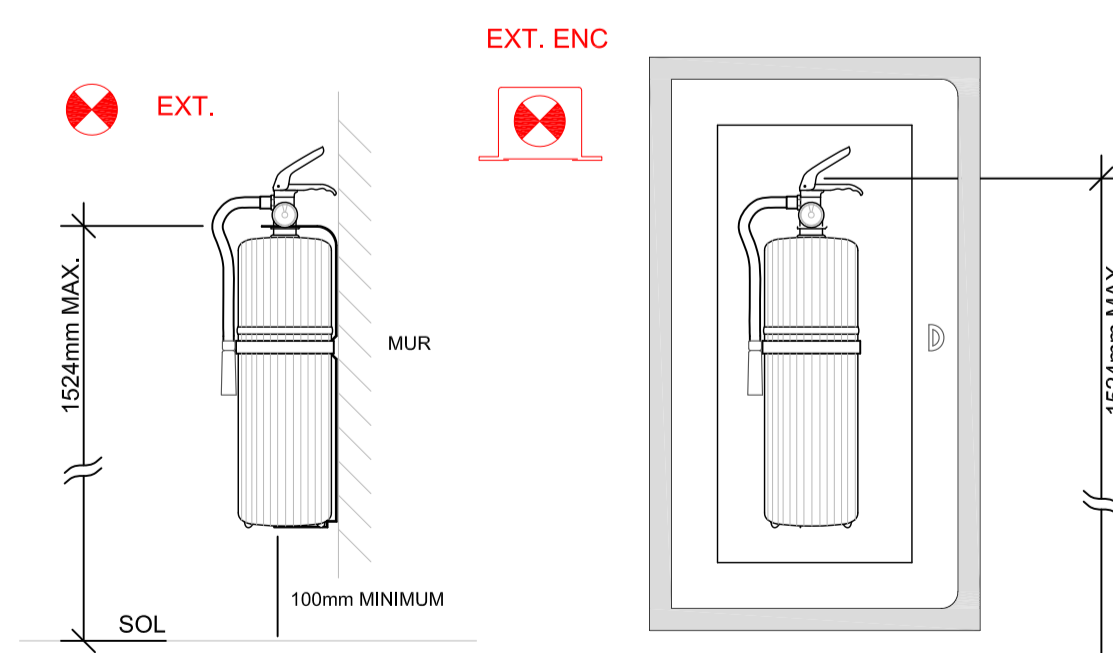
RACCORDEMENT TYPE POUR GICLEUR PENDANT
 SCHÉMATIQUE / AUCUNE ÉCHELLE

GICLEUR PENDANT AVEC TUYAUTERIE FLEXIBLE
 SCHÉMATIQUE/AUCUNE ÉCHELLE

POUR LA LOCALISATION FINALE DE LA TÊTE DE GICLEUR, VOIR VUE EN PLAN.



DISPOSITION DES GICLEURS PENDANTS DANS LES TUILES ACOUSTIQUES
 SCHÉMATIQUE/AUCUNE ÉCHELLE



EXTINCTEUR PORTATIF SUR SUPPORT MURAL
 SCHÉMATIQUE/AUCUNE ÉCHELLE



CABINET D'EXTINCTEUR (MODÈLE SELON CLIENT)
 SCHÉMATIQUE/AUCUNE ÉCHELLE